



école nationale  
supérieure  
d'architecture  
de **paris-belleville**

mastère spécialisé<sup>®</sup>

**architecture et scénographies**

# mastère spécialisé® architecture et scénographies

La formation **mastère spécialisé® Architecture et Scénographies** est proposée par l'Ensa de Paris-Belleville en partenariat avec l'École Camondo et soutenue par de nombreux partenaires publics et privés.

Elle délivre un diplôme labellisé par la Conférence des Grandes Écoles (CGE).

## objectif de la formation

L'ambition est de proposer une formation originale ouverte sur les domaines variés relevant de la scénographie (architecture éphémère, lieux d'exposition, événementiel, spectacle vivant...).

La multiplicité des métiers concernés par cette formation oriente ce mastère vers une posture volontairement polyvalente.

Cette formation, par nature généraliste, aura pour objectif de préparer ses étudiants(es) à **penser l'architecture éphémère dans son contexte, vis-à-vis d'un public, d'une œuvre, d'une narration.**

## organisation des études

La formation, **d'une durée de 15 mois**, de janvier 2022 à mars 2023, dispensera de manière équilibrée des enseignements d'ordre technique et d'ordre théorique et des exercices de projet pour un total de **375 heures et 75 ECTS.**

## programme

### enseignements d'ordre technique

Maîtrises des ambiances (éclairage, matériaux du second œuvre, acoustique...), des techniques de mise en œuvre spécifiques (montage / démontage, réemploi...), de la réglementation (sécurité des biens et des personnes, gestion de la foule...) et des problématiques d'exposition et de conservation (muséologie, signalétique...).

### enseignements d'ordre théorique

Histoire, évolutions récentes, politiques innovantes, spécificités... liés au théâtre, au musée, à l'architecture commerciale et aux événements publics.

### enseignement du projet

Les exercices de projet ont pour ambition de répondre à un certain réalisme de la commande d'une part et d'ouvrir à des réflexions fondamentales et prospectives d'autre part, ainsi qu'au croisement des disciplines.

La formation est composée de :

- **1 semaine inaugurale** en janvier 2022 : enseignements et visites
- **3 modules** (enseignements le vendredi et projet le samedi) d'une durée de :
  - 7 semaines : scénographie d'événementiel
  - 7 semaines : scénographie des lieux d'exposition
  - 7 semaines : scénographie pour le spectacle
- **2 workshops** centrés sur des aspects techniques (1 semaine chacun) :
  - workshop 1 : lumière artificielle
  - workshop 2 : projet échelle 1
- **1 mise en situation professionnelle** d'une durée de 4 à 6 mois suivie de la soutenance d'une thèse professionnelle en mars 2023.

### **la mise en situation professionnelle (MSP)**

Au cœur du dispositif de formation, l'expérience en entreprise constitue un point incontournable du mastère.

Les étudiant(es) doivent réaliser une mission professionnelle de 4 à 6 mois (stage, CDD, CDI).

Elle peut être réalisée de début juillet à fin décembre 2022 à temps plein ou dès le mois de mars 2022 à temps partiel.

L'étudiant doit rédiger sa thèse professionnelle en s'appuyant sur la mission réalisée en entreprise, sous la direction de l'enseignant responsable du suivi pédagogique de la mise en situation professionnelle et de la thèse, spécialisé dans la thématique choisie.

Elle donne lieu à une soutenance devant jury (30 ECTS).

### **partenaires professionnels**

Ce mastère est soutenu par des partenaires professionnels susceptibles d'accueillir les étudiant(es) pour leur mise en situation professionnelle (msp) d'une durée de 4 à 6 mois: la Philharmonie de Paris, l'Opéra national de Paris, le Musée des arts décoratifs, arter, la Cité de l'architecture et du patrimoine, le Comité d'organisation des Jeux Olympiques 2021, le Centquatre, Bureau Betak, la Monnaie de Paris, le Pavillon de l'Arsenal, la Gaîté lyrique, la Maison de la culture de Seine-Saint-Denis, la Réunion des musées nationaux Grand Palais, la Nouvelle scène nationale de Cergy-Pontoise...

### **insertion professionnelle**

La formation a pour vocation de former des « chefs de projet en architecture éphémère »: conception, maîtrise d'œuvre et assistance à la maîtrise d'ouvrage dans le domaine de l'architecture éphémère (scénographie de spectacles, d'expositions, d'espaces publics, de salons et d'événements).

### **admission & qualités requises**

La formation s'adresse aux titulaires d'un :

- **Master 2 ou diplôme équivalent (bac+5)** dans les domaines de l'architecture, architecture d'intérieur, arts appliqués dans l'espace, design, ingénierie, urbanisme, paysage, métiers du spectacle ;
- **Master 1 ou diplôme équivalent (bac+4)** pour les candidats ayant **au moins 3 ans d'expérience professionnelle** dans le milieu de l'architecture, l'urbanisme, le paysage et les métiers du spectacle ;
- **par dérogation** peuvent être retenus des diplômés de Master 1 dans les domaines précités et sans expérience professionnelle et des diplômés de Licence dans les domaines précités avec au moins 3 ans d'expérience professionnelle dans le milieu de l'architecture, l'urbanisme, le paysage et les métiers du spectacle.

### **le dossier de candidature**

À créer sur le portail [admission.archi.fr](http://admission.archi.fr) du **6 septembre au 24 octobre 2021.**

Il se compose de :

- un formulaire de candidature ;
- un Curriculum vitae détaillé ;
- une lettre de motivation (une page A4 recto verso maximum) développant le projet professionnel ;
- une copie des diplômes et formations ; contrats ou certificats de travail pouvant justifier d'une ou plusieurs expériences professionnelles ;
- pour les candidats récemment diplômés, un relevé de notes des 2 dernières années d'études ;
- pour les candidats étrangers, un justificatif de niveau de français (B2 minimum) ;
- un portfolio de travaux et réalisations ;
- un justificatif de tarif réduit (le cas échéant) : attestation récente du Crous ou Pôle emploi
- règlement de 50€ de frais de dossier par carte bancaire directement en ligne.

Les entretiens des candidats admissibles auront lieu du 2 au 12 novembre 2021.

- Frais de dossier : 50 €
- Nombre de places : 20

### frais d'inscription

formation initiale : 7 000 €

Réduction de 25 % (soit 5 250 €) pour les diplômés de l'Énsa-PB et de l'École Camondo

Réduction de 50 % (soit 3 500 €) pour les boursiers et demandeurs d'emploi

formation continue (financée par un organisme) : 14 000 €

### équipe pédagogique (2021)

#### savoir-faire du projet

- Nicolas André, enseignant / architecte, responsable pédagogique
- Nadia Lauro, scénographe
- Philippe Prost, enseignant / architecte
- Adrien Gardère, architecte / scénographe
- Marina Khemis, scénographe
- Paul Marchesseau, enseignant / designer
- Alphonse Sarthout, architecte

#### savoir-faire théoriques

- Jean Dominique Secondi, architecte / président de la Gaîté Lyrique et responsable du pôle Culture à la société du Grand Paris
- Alexis Markovics, enseignant / chercheur
- Cloé Pitiot, conservatrice au musée des Arts Décoratifs
- Laure Fernandez, enseignante / chercheuse
- Yann Rocher, enseignant / architecte

### savoir-faire techniques

- Malte Martin, designer graphique / plasticien
- Philippe Almon, enseignant / éclairagiste
- Pier Schneider, architecte / plasticien
- Martin Monchicourt, enseignant / plasticien
- Antoine Charon, enseignant / designer sonore
- Teïva Bodereau, enseignant / ingénieur / architecte
- Florence Bertin, conservatrice au Musée des Arts Décoratifs

### contact

#### responsable administrative

Déborah Arnaudet, service des Études  
deborah.arnaudet@paris-belleville.archi.fr  
Tél : 01 53 38 50 38

#### responsable pédagogique

Nicolas André, enseignant de l'Énsa-PB  
nicolas.andre@paris-belleville.archi.fr

### plus d'informations

[www.paris-belleville.archi.fr/formations/specialisations/mastere-architecture-et-scenographie/](http://www.paris-belleville.archi.fr/formations/specialisations/mastere-architecture-et-scenographie/)